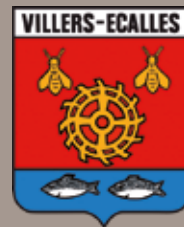


Villers-Ecalles

www.villers-ecalles.fr



MARS 2018

Numéro
112



Accrobranche

JUIN 2017



St Jean

JUIN 2017

Les animations 2017

SEPTEMBRE 2017



Le forum des associations



Octobre rose

OCTOBRE 2017



OCTOBRE 2017

Halloween



Marché du terroir

NOVEMBRE 2017



Le Père Noël
de passage dans
notre commune

DÉCEMBRE 2017

Marché du terroir et de l'Artisanat du dimanche 5 novembre 2017

Pour l'édition 2017, nous avons innové et nous avons invité nos visiteurs à venir fabriquer leur crème et leur beurre. Petits et grands ont été ravis de participer à ces 2 ateliers. Les plus jeunes ont pu faire déguster leur beurre à leurs parents avec une grande fierté. De nouveaux exposants sont venus nous rejoindre cette année. Nous avons le plaisir de recevoir Madame Chocolat qui a su éveiller nos papilles avec toutes ces sortes de chocolat, un peu plus loin nous découvrons toutes sortes de thés, quoi de meilleur pour accompagner les longues soirées d'hiver au coin du feu, avec une petite cuillère de miel de notre apiculteur M. Glatigny. Quelques petites mains de Villers-Ecalles étaient présentes, mais aussi l'association Les Mains Agiles pour qui ce rendez-vous est devenu

incontournable. Le midi, chacun pouvait prendre place pour se restaurer grâce à La Cuisine de Caroline et aux pâtisseries de la Fournée de Lulu. Une mini-ferme avait été mise en place par le service des ateliers municipaux et nous remercions notre conseillère municipale Mme Courant Noémie, ses parents et M. Francis Gautier pour nous avoir mis à disposition leurs animaux. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir à notre rencontre ce dimanche et nous vous espérons encore plus nombreux pour la prochaine édition qui se déroulera le dimanche 4 novembre 2018.

Valérie Granlin
Adjointe Animation, Scolaire et Vie Associative





Chères Villers-Ecalloises, chers Villers-Ecallois,

Il y a un an dans le bulletin communal, je vous confirmais la bonne santé économique de Villers-Ecalles, la baisse de notre dette et des taux d'imposition sur les ménages très raisonnables.

Pour 2018, mon discours sera fort différent de celui de 2017.

Nous avons en effet eu récemment la très désagréable surprise d'apprendre qu'il nous faudrait désormais partager certaines recettes fiscales avec d'autres collectivités et que nos revenus seraient désormais en très forte baisse, particulièrement en 2018.

Nous avons l'habitude, depuis la réforme de la taxe professionnelle, de nous voir attribuer la totalité d'une cotisation fiscale de Ferrero appelée CVAE. Une habitude confortable, voire très confortable mais certainement mauvaise. Nous devons désormais partager cette cotisation entre la Métropole de Rouen où est implanté le siège de Ferrero et notre commune où est implantée l'usine de production. Ce nouveau partage n'est pas neutre puisqu'il nous faudra désormais renoncer à 25 % de nos recettes fiscales. Il est surtout compliqué en 2018 par le remboursement d'un trop-perçu qui effacera, comparativement à 2017, 60 % de nos recettes fiscales.

Dès connaissance de cette difficulté, la commission finances puis le Conseil Municipal se sont mis au travail et ont envisagé des pistes nous permettant de surmonter cet écueil. Des premières décisions ont été prises, consolidation d'un emprunt, gel des nouveaux investissements et réductions des dépenses courantes.

Hors cet imprévu passager, notre commune reste dotée de bons atouts.

Entre 2014 et 2017, en 4 petites années, nous avons déjà investi plus de 5 millions d'euros. Ajoutés aux investissements des 10 précédentes années, nous avons actuellement tous nos bâtiments publics, si l'on exclut l'église, qui sont récents et modernes et ne nécessitent pas d'investissements importants. Tous nos grands espaces publics ont été refaits récemment ainsi qu'une très grande partie de nos voiries. Le report des investissements n'aura donc que peu d'incidence sur notre qualité de vie.

Par ailleurs, l'extension du site Ferrero augure de nouvelles recettes fiscales dès que l'extension sera mise en service. Ajouté à la fin des emprunts en cours, la Commune retrouvera rapidement des marges d'investissements conséquentes. Nous pouvons donc rester optimistes pour l'avenir de Villers-Ecalles.

Quant à nos taux d'imposition sur les ménages qui sont toujours très raisonnables et inférieurs à nos proches voisins, les premières décisions prises doivent nous permettre de ne pas les augmenter.

*Bonne lecture
Cordialement*

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large loop and a final upward stroke.

EMO Jean-Christophe
Maire de VILLERS-ECALLES

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

2018

Le vendredi 12 janvier, Jean-Christophe Emo, Maire, entouré des conseillers municipaux et de Pierrette Canu, conseillère départementale, a présenté ses vœux aux habitants de notre commune venus nombreux salle Raimbourg.

“ J’ai une nouvelle fois, le plaisir de vous présenter les vœux du Conseil Municipal pour la nouvelle année et je vous remercie chaleureusement de toujours répondre aussi nombreux à notre invitation.

La soirée des vœux est l’occasion de nous rencontrer, de présenter le bilan de l’année écoulée et les projets de l’année nouvelle. L’occasion de rappeler les réponses que donne le Conseil Municipal à l’amélioration de la vie des Villers-Ecallois.

Le Conseil Municipal fut élu en 2014 sur 4 grands thèmes :

- « Vivre mieux, ensemble, à tous les âges »
- « Mener une politique ambitieuse en maîtrisant les dépenses publiques »
- « Préserver un cadre de vie où il fait bon vivre »
- « Bâtir l’avenir de Villers-Ecalles en préservant le passé »

4 grands thèmes, déclinés ensuite en 20 actions pour 2020. C’est sur ces engagements, que nous préparons le Villers-Ecalles de demain.

En 2017, comme chaque année, nous avons assuré jour après jour : l’entretien des espaces verts, des voiries, des locaux communaux, les services périscolaires, les services administratifs... Mais aussi des animations de plus en plus nombreuses puisque la municipalité en organise une douzaine dans l’année. Nous avons maintenu la carte cadeau pour les élèves de CM2 et s’est ajouté cette année une aide au permis pour les jeunes. Cette année 2017 aujourd’hui terminée, a été une année de réalisations importantes et des choix majeurs pour la Commune ont été pris par d’autres décisionnaires.

L’année passée, concernant les investissements importants, nous avons achevé :

- La requalification du cimetière
- La requalification et l’extension de la mairie
- La requalification des abords de la mairie et de la salle Pasteur et d’une partie de la rue Pasteur
- L’élargissement et la requalification du cheminement piéton entre Barentin et Villers-Ecalles sur le plateau. Ce chemin a souvent fait débat au Conseil Municipal, soit pour les poteaux jugés dangereux pour les véhicules mais bien protecteurs pour les piétons, soit pour son enherbement. Le choix de sa réfection 10 ans après sa création, montre bien néanmoins toute son utilité et son installation dans le paysage local.
- En voirie, la Commune a réalisé 5 plateaux surélevés route de Duclair et réaménagé le carrefour avec la rue du bois Bénard. Des comptages de vitesse avaient montré que dans certains secteurs de la route de Duclair,



3 conducteurs sur 4 ne respectaient pas la limite de vitesse. Le premier bilan a montré que les plateaux sont certes contraignants pour tous les usagers, mais efficaces sur les conducteurs pressés. Pour exemple, au niveau des premières habitations en venant de Duclair, après réalisation d’un plateau la vitesse moyenne est passée de 57 à 40 km/h et le nombre de véhicules en excès de vitesse de 74% à 7%. Cette division par 10 des excès de vitesse ne peut qu’améliorer notre sécurité à tous.

2017 a aussi vu le démarrage des travaux de la salle Pasteur. Après un passage comme mairie provisoire, il a semblé intéressant au Conseil Municipal de donner une nouvelle jeunesse à ce bâtiment historique. La salle devrait être remise en service au deuxième semestre de cette année.

L’an dernier ici-même, je vous précisais que mon point d’inquiétude était la Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Une nouvelle ligne ferroviaire dont le point de passage dans la vallée de l’Austreberthe pouvait être Villers-Ecalles. Le comité de pilotage a tranché récemment. Déjouant tous les derniers pronostics qui nous ciblaient en priorité, il a choisi le fuseau Est en épargnant ainsi Villers-Ecalles. Notre commune échappe donc dès à présent à la baisse de valeur et des ventes de nos biens.

En 2017, une seconde bonne nouvelle est venue de l’entreprise Ferrero. Son dossier et son permis de construire validés, les travaux de modernisation de l’unique usine française sont commencés. L’investissement est conséquent puisqu’il se chiffre à 38,5 millions d’euros, investissement pour lequel Ferrero a choisi des entreprises locales. La construction d’un nouveau magasin doublant la capacité de stockage permettra de libérer des espaces, et, sous réserve de l’évolution des marchés et de la confiance du groupe, rendra possible la mise en place d’une nouvelle ligne de fabrication dans quelques années. Ferrero confirme ainsi son ancrage à Villers-Ecalles. Nous ne pouvons qu’être satisfaits que l’entreprise poursuive ses investissements de manière durable sur notre territoire renforçant ainsi l’attractivité de notre commune mais aussi plus largement celles de la communauté de commune et de la région.

Plus de 50 ans après, nous récoltons toujours les fruits de l’implantation de l’usine décidée par un entrepreneur Italien, Michele Ferrero et accompagnée par le Conseil

Municipal de l'époque. Depuis, tous les Conseils Municipaux se sont impliqués et ont travaillé pour pérenniser le site même si cela n'allait pas toujours de soi en raison notamment des accès routiers et de la proximité de l'Austreberthe. Tous ont cultivé pour le futur.

L'extension du site Ferrero s'accompagnera aussi du déplacement de la rue pour une voirie entièrement nouvelle en parallèle du viaduc et du réaménagement d'une partie de la friche Badin, permettant à l'Austreberthe de retrouver un lit naturel et une zone d'expansion plus importante avant son arrivée sur notre territoire. Notre vallée n'en sera que mieux protégée des inondations.

L'année 2018 qui s'ouvre, sera par contre une année fort différente de 2017 et des années passées. Pour autant, mon discours restera optimiste parce que hors de cet imprévu financier d'importance, notre commune reste dotée de bons atouts.

Mes chers concitoyens et chers amis, je vous le confirme à nouveau, malgré les surprises, parfois mauvaises, votre équipe municipale est déterminée à continuer son œuvre avec détermination, et à votre service. Parce que le monde change et que notre quotidien change aussi, nous avons à cœur de prendre notre part à ce changement avec résolution, volonté et optimisme pour bâtir ensemble une commune plus durable, plus conviviale, plus solidaire...

En ce début d'année, je souhaite remercier particulièrement le personnel communal pour son dévouement et sa disponibilité à assurer le meilleur service possible aux habitants. Sans eux, Villers-Ecalles ne serait pas le même.

A remercier chaleureusement les conseillers municipaux et les adjoints pour la confiance qu'ils m'accordent, le travail et les relations que nous partageons sans distinction des listes opposées en mars 2014.

Remercier aussi tous les services de l'Etat, pompiers et gendarmes, les autres collectivités et les associations locales pour les services rendus tant à la collectivité qu'aux habitants.

2018 pour Villers-Ecalles sera une année compliquée. Qu'elle soit pour vous tous, vos familles, vos entreprises et vos associations, au contraire, une année de stabilité mais de progrès, une année dynamique et prospère, une année conviviale et solidaire.

Pour chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de santé, de joie et de bonheur, de pleine réussite dans tous vos projets, ceux de vos entreprises, de vos associations, et dans tous vos projets personnels bien sûr.

//

Excellente année 2018 à tous.

Monsieur le Maire a ensuite remis les médailles du travail.

ARGENT

- > Monsieur Fabrice BROUILLIER
- > Monsieur Gilles DEGREMONT
- > Monsieur Xavier PHILIPPART
- > Monsieur Sébastien SODAGUET
- > Monsieur Ludovic XAVIER

VERMEIL

- > Monsieur Dominique BEAUFILS
- > Monsieur Fabrice BROUILLIER
- > Madame Martine LEROY-GEST
- > Monsieur Xavier PHILIPPART

OR

- > Monsieur Dominique BEAUFILS
- > Monsieur Yannick VILLIER

GRAND OR

- > Monsieur Jean-Marc PANCHON

C'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette sympathique manifestation.



CCAS

Le C.C.A.S offre aux aînés de la commune pour les fêtes de fin d'année un repas ou un colis.

Le dimanche 10 décembre 2017, 128 personnes se sont retrouvées, salle Raimbourg. Après les discours prononcés par Raymond Beauchef, Président du Club d'Amitié aux Anciens, Jean-Christophe Emo, Maire et Christophe Bouillon, Député, nous avons pu partager le repas concocté par le traiteur Catel et la boulangerie la Fournée de Lulu pour le pain et la pâtisserie. Deux chanteurs, issus de l'orchestre Collin Thomas, ont animé cette journée et nous ont entraînés à chanter et à danser jusqu'à 19h.

Un grand merci aux membres du C.C.A.S ainsi qu'à leurs conjoints qui m'ont apporté une aide bien précieuse pour la préparation des tables. Un merci tout particulier à Liliane et à Monique pour leur participation à la préparation des compositions florales.

N'hésitez pas à venir partager avec nous ces moments de convivialité...

278 colis ont été distribués par les membres du C.C.A.S

Janine Mouton



PATRIMOINE

RÉHABILITATION DE LA SALLE PASTEUR

Le Conseil Municipal a validé le projet au printemps dernier, s'est ensuivi la phase consultation des entreprises. Conformément au règlement établissant les critères techniques et économiques choisis par la municipalité, les offres reçues ont été analysées par la Maitrise d'œuvre. Le tableau ci-dessous récapitule les 9 offres proposées par la maîtrise d'œuvre à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui a validé la sélection fin mai 2017.

Le montant de l'opération après consultation est conforme à l'estimation prévisionnelle de l'économiste. La Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité a validé le projet présenté lors de la réunion du 28 juin 2017 au siège du département.

La notification de l'accord de subvention du Conseil Départemental d'une valeur de 80 025 € nous est parvenue mi-octobre. Dès lors, la phase chantier a été enclenchée avec les premières interventions des entreprises en décembre 2017. Aujourd'hui, les travaux de dépose des équipements existants et de reconditionnement du gros-œuvre sont achevés. Les travaux de second œuvre démarrent, sauf imprévu, la livraison doit intervenir au cours de l'été 2018.

Michel SAUMON



Vue de la salle principale après coulage de la dalle



Une isolation thermique a été mise en place sur toute la surface du plancher



La structure du plancher existant étant fragilisée par la rouille, le plancher sur la cave a été remplacé

Pour alléger la charge du plancher haut, le plâtre sur lattes a été déposé



CORPS D'ETAT		ENTREPRISES	MONTANT MARCHÉ		Prestation Supplémentaire Eventuelle	
Identification	N° lot		HT	TTC	HT	TTC
GROS-ŒUVRE	1	Normandie Rénovation	57 439,47	68 927,36 €	14 120,63 €	16 944,76 €
Charpente - Couverture	2	BOMATEC	10 768,73	12 922,48 €		
Menuiseries Extérieures	3	AVA	40 817,95	48 981,54 €	2 320,80 €	2 784,96 €
MENUISERIES INTERIEURES - Cloisons - Doublage	4	MENUISERIE DEVILLOISE	58 481,81	70 178,17 €		
REVETEMENT DE SOLS	5	GAMM - SA	8 005,55	9 606,66 €		
Parquet bois	6	Les parqueteurs de l'Europe	10 489,40	12 587,28 €		
PEINTURE	7	AEI	5 779,80	6 935,76		
ELECTRICITE	8	AVENEL	25 655,00	30 786,00 €		
PLOMBERIE - CHAUFFAGE	9	Dévilloise de Chauffage	36 945,02	44 334,02 €		
CUMUL MARCHES			254 382,73 €	305 259,28 €	16 441,43 €	19 729,72 €
			Montant TTC validé par la CAO		324 988,99 €	

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : le Compte Administratif 2016 est adopté à l'unanimité avec un excédent global de 255 241.22 €.

TAUX D'IMPOSITION : la compétence des ordures ménagères étant depuis le 01/01/2017 transférée aux Communautés de Communes, le Conseil décide de réduire les taux communaux à la due proportion de la compétence ordures ménagères.

BUDGET PRIMITIF 2017 : le Budget Primitif 2017 est adopté à l'unanimité, et s'équilibre comme suit :

Fonctionnement : dépenses et recettes 2 210 835 €
Investissement : dépenses - R.A.R. et recettes 2 384 618 €

PROJETS 2017

AMENAGEMENTS SECTEUR MAIRIE - SALLE PASTEUR : l'ouverture des plis lors de la dernière commission d'appel d'offres fait apparaître des prix inférieurs de 16 % aux estimations. Le Conseil autorise le Maire à signer le marché si celui-ci se révèle inférieur à l'estimation. Une subvention FAL sera demandée pour ce projet.

AMENAGEMENTS DES CHEMINS PIETONNIERS : le Conseil approuve le projet de réhabilitation des chemins piétonniers suivants :

Localisation
Cheminement VC 1 : entre l'entrée de bourg et Barentin
Cheminement rue Pasteur / route de Bouville : entre la route de Courvaudon et le raidillon
Revêtement du chemin entre le raidillon et la rue Verte

Le Conseil approuve ce dossier et autorise le lancement d'un appel d'offres

AMENAGEMENTS DE SECURITE VOIRIE : ces aménagements consistent à créer des plateaux surélevés et chicanes dans la traversée d'agglomération sur la RD 143.

Localisation	
Station d'épuration	Plateau surélevé
Passage à niveau - Myosotis	Plateau surélevé
Boulangerie / allée des écoliers	Plateau surélevé
Carrefour rue du bois Bénard	Réaménagement du carrefour et 2 plateaux surélevés
Bois Bénard / La Source	Chicanes

Des essais seront effectués avec la mise en place de chicanes courant mai – juin.

Le Conseil approuve le projet mais souhaite toutefois que des options soient intégrées au dossier d'appel d'offres. Elles seront retenues en fonction des résultats des essais réalisés.

REHABILITATION SALLE PASTEUR : le projet est présenté au Conseil. Il prévoit la réhabilitation totale du bâtiment, changement des huisseries, création d'un hall d'accueil avec auvent, et d'un office. Le Conseil approuve le projet et autorise le lancement d'un appel d'offres. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental.

VOIRIE : M. le Maire fait savoir que le Département, à la demande des communes, mène une étude de voirie nouvelle pour desservir la vallée en provenance du giratoire de l'A150 des Campeaux. Cette voie permettrait entre autres de limiter la circulation des poids lourds dans le centre de Barentin.

Quatre projets ont été étudiés par les services du Département (2 au nord du viaduc de l'A150 et 2 au sud). M. le Maire fait savoir qu'il s'est opposé aux deux projets envisagés au sud du viaduc, considérant que le trafic serait reporté sur l'agglomération de Villers-Ecalles.

La prochaine étape consistera à étudier la faisabilité financière de l'opération. A cette occasion, la commune de Villers-Ecalles sera sollicitée comme les autres collectivités locales. Sous réserves d'un engagement des autres collectivités, le Conseil autorise le Maire à poursuivre les négociations dans ce sens.

DIVERS

ECLAIRAGE PUBLIC : E.P. Gadeau de Kerville - Monsieur le Premier Adjoint présente les projets préparés par le SDE76

- rue Gadeau de Kerville pour une participation communale de **44 068,75 €**.

- rue Emile Eliot pour **29 689,75 €**.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal retient ces projets.

CHATS ERRANTS : le Conseil approuve la proposition de la Fondation 30 Millions d'Amis pour la signature d'une convention de stérilisation et d'identification des chats errants.

AIDES au Permis B : le Conseil adopte une aide d'un montant de 150 € qui concernera toute personne habitante de la commune âgée de 15 ans à 21 ans s'inscrivant dans une auto-école afin d'obtenir un premier permis B. Cette aide ne sera pas soumise à condition de ressources.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2017

TARIFS REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE : le Conseil décide de fixer comme suit les tarifs des repas du restaurant scolaire à compter du 1/9/2017:

- Enfants VE : 3,42 €
- Enfants extérieurs : 4,88 €
- Adultes : 5,83 €

AUTRES TARIFS - Animation Ados - Garderie Péri-Scolaire : le Conseil décide de maintenir le tarif des séances animation ados à 12.00 €. Les recettes seront encaissées par la régie des fêtes et animations. Le tarif de la garderie périscolaire est porté à 0.80 € la ½ h.

RYTHMES SCOLAIRES : M. le Maire signale qu'un sondage sous forme de vote auprès des parents d'élèves a été lancé pour connaître leur choix en matière de rythmes scolaires : maintien du régime actuel ou passage aux 4 jours de classe. Le Conseil décide de suivre le choix qui s'exprimera majoritairement lors de ce vote.

DIVERS

M. le Maire donne connaissance des diverses plaintes formulées par des habitants de la commune : nuisances sonores causées par l'entreprise CTML, problèmes de réception des chaînes de télévision, problèmes de stationnement, vitesse de circulation excessive sur certaines voies, nuisances d'engins de jardinage, etc...

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2017

PROJET FERRERO – Installation classée : le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet d'extension de l'unité de production de Ferrero.

URBANISME P.L.U. : Monsieur le Maire fait savoir que la loi NOTRE a transmis la compétence Plans Locaux d'urbanisme aux Communautés de Communes. Le Conseil municipal décide de demander à la Communauté de Communes d'achever la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

ECLAIRAGE PUBLIC - Lotissement de la Ferme : Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour le chemin de la Ferme pour un montant communal de 24 511.00 €. Le Conseil retient la proposition.

COMITÉ DE JUMELAGE – Subvention exceptionnelle : Monsieur le Maire donne connaissance d'un courrier du comité de jumelage faisant état de l'organisation de son 30^e anniversaire. Le Conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 €.

DIVERS

TRAVAUX RD 143 - Demande d'indemnisation : les travaux d'aménagements de sécurité de la RD 143 ont fait apparaître des nuisances et un impact sur le commerce local. Une commerçante demande une indemnisation de la part de la commune en raison de la baisse de son chiffre d'affaire. Le Conseil Municipal considère la demande recevable. L'indemnisation sera toutefois calculée au regard de la marge habituelle de ce commerce.

TENNIS : le Conseil Municipal s'interroge sur la gestion actuelle des terrains de tennis et son peu de fréquentation. Un point sera fait avec l'association.

SALLE PASTEUR : le Conseil décide de maintenir le fonctionnement antérieur de cette salle et de l'équiper de matériel de cuisine.

RESTAURANT SCOLAIRE : le Conseil confirme le projet d'agrandissement du restaurant scolaire. Il sera demandé au maître d'œuvre d'établir le dossier.

VOIRIE CLOS DES IFS : courrier d'un habitant réclamant le classement de la voirie du Clos des Ifs dans la voirie communale. Il est rappelé l'historique du classement non régularisé par un acte notarié en 1984. La commune assurant l'entretien de cette voie, la régularisation attendue n'est qu'administrative.

VOIRIE : sortie des Myosotis : Il est noté la suppression du stop à la sortie de la rue des Myosotis sur la RD 143. Cette suppression s'explique par la création du plateau surélevé et le passage en zone 30 de ce secteur.



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DECEMBRE 2017

FINANCES BUDGET 2018 : les services fiscaux viennent de nous informer d'une perte substantielle de la CVAE en 2018 suite à la réorganisation administrative de l'entreprise Ferrero entre les structures administrative et production.

La situation 2018 apparaît particulièrement délicate, du fait que la CVAE est versée par avance sur déclaration et rectifiée avec des exercices de retard. Il convient donc en 2018 de rembourser des trop-perçus.

Les simulations actuelles montrent une perte de 1 135 000 € en 2018, puis d'environ 500 000 € annuels. Cette perte sera néanmoins rapidement atténuée par les nouvelles recettes fiscales dues à l'extension de l'usine FERRERO et à l'extinction des emprunts en cours.

Compte tenu des projections financières, il convient pour l'exercice 2018 de prendre dès à présent des mesures destinées à permettre l'équilibre du budget et à ne pas augmenter les taux d'imposition.

Le Conseil Municipal sur propositions de la Commission des Finances et après en avoir délibéré décide de :

- Consolider l'emprunt inscrit au budget de 600 000€.
- Effacer tous les RAR non engagés à cette date
- Supprimer les investissements envisagés pour 2018
- Ne pas renouveler les contrats aidés en 2018
- Baisser ses charges générales de 20 %

Concernant les engagements pour les travaux non budgétisés et non commencés d'éclairage public, le conseil décide de :

- Maintenir le programme de renouvellement des éclairages du lotissement de la Ferme (susceptible d'économies de fonctionnement)
- Supprimer, dans la mesure du possible, les programmes d'effacement de réseau rue Gadeau de Kerville et rue Eliot

INFORMATION de l'INSEE : la population 2018 est de 1804 habitants

Etat Civil



NAISSANCES

Jules RAFFIN	2 octobre 2017
Noé LINTZ	5 octobre 2017
Jules LANGLOIS	7 octobre 2017
Léo LEBEL	23 octobre 2017
Héloïse VINCENT	18 novembre 2017
Analya BULARD	4 décembre 2017
Alice PHOLOPPE	13 décembre 2017
Arsène DOMERGUE	14 décembre 2017
Ruben MOREL	22 décembre 2017
Antonin MORIN	3 janvier 2018
Thiago BELLOUIN	15 janvier 2018



DÉCÈS

Eloi DUBOC	7 octobre 2017
Gérard ROBERT	7 octobre 2017
Guy LANE	16 octobre 2017
Patricia GILLES	29 novembre 2017
Monique GRÉBONVAL	1 ^{er} décembre 2017
Jacqueline GUELLE	11 décembre 2017
Ruben MOREL	27 décembre 2017

ANIMATION

ILLUMINATIONS DE LA VILLE LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2017

Cette année, nous avons décidé de mettre une petite pointe de magie supplémentaire cet après-midi en vous proposant une petite promenade en calèche. C'est donc rue des Myosotis, que petits et grands ont pu embarquer pour un petit tour. Le Père-Noël s'était d'ailleurs invité à bord. Durant tout l'après-midi vous avez pu profiter de cette animation.

Les couleurs choisies par la commission animation étaient le rouge et l'or. Les enfants ont décoré le sapin dans la cour de l'école, sapin qui cette année a subi des péripéties à cause du vent, nos employés ont dû le remettre en place 2 fois.

L'an dernier, certains nous disaient qu'il ne manquait plus que le vin chaud. Nous vous avons fait la promesse de mettre tout en œuvre pour vous satisfaire, ce fut

chose faite Laurent, Ludivine et Valérie se sont donc mis aux fourneaux pour vous concocter cette boisson chaude. Vous avez donc pu tous partager le goûter offert dans la cour de la cantine. Le Père-Noël est venu nous rejoindre après sa grande balade et chaque enfant est reparti avec un sachet de friandises.

À la tombée de la nuit, notre ville s'est illuminée. Merci à tous pour votre présence en ce bel après-midi. Un grand merci à ceux qui décorent leurs maisons et leurs jardins en cette période de fête.

Valérie Granlin

Adjointe Animation, Scolaire et Vie Associative



SPECTACLE DE NOËL DU MARDI 19 DÉCEMBRE 2017

Les commissions scolaire et animation avaient décidé pour la 2^{ème} année consécutive d'offrir un spectacle de Noël à l'ensemble du groupe scolaire Prévost Freinet. C'est donc le mardi 19 décembre que tous les enfants ont été réunis salle Raimbourg pour assister à la représentation de Rey-Vivoll le magicien. Les enfants ont pu découvrir différents tours de magie avec des colombes de différentes couleurs, des lapins angoras et un petit chien shih-tzu. Différentes sculptures de ballons ont été faites par le magicien pour mettre dans les classes.

Pour clôturer cet après-midi nous offrons un goûter de viennoiseries et jus de fruits à la cantine. Le jeudi 21 décembre, chaque écolier s'est vu remettre un petit sachet avec un bonhomme en brioche et une guimauve de la Fournée de Lulu et une sucette en chocolat de Mme Chocolat, tout ceci offert par la municipalité.

*Valérie Granlin
Adjointe Animation, Scolaire et Vie Associative*



RESTAURANT SCOLAIRE

Le vendredi 9 février, un repas spécial nouvel an chinois était proposé aux enfants.

Au menu : salade composée de crevettes, émincé de porc au miel et nouilles sautées aux poivrons et pour dessert brochette d'ananas et lychees au chocolat.



INFORMATION

Nouvelles modalités de coupure de l'éclairage public

Les voies secondaires (éteintes actuellement de 23h00 à 5h00) seront éteintes de 22h30 à 6h00,

Les voies actuellement éclairées toute la nuit (routes départementales et les luminaires équipés de réducteur de tension), auront dorénavant une extinction similaire aux voies secondaires.



NOCES DE DIAMANT DE CLAUDE ET DENISE DAMBRY



Le 3 décembre dernier, Jean-Christophe EMO, Maire a célébré les noces de diamant de Claude et Denise DAMBRY. Il a retracé la vie du couple qui a résidé jusque récemment à Villers-Ecalles.

CLAUDE est né le 12 juin 1934 à Pavilly. Ses parents sont boulangers. Il suit sa scolarité à Pavilly puis à Goupillières et obtient son certificat d'études en 1948 à Barentin. Il entre alors chez

Badin comme coursier. Entre 1948 et 1955, il poursuit sa formation continue à l'école des contremaîtres en filature. Il passe 27 mois au service militaire, 12 mois en France et 15 mois en Algérie. Il quitte Badin pour l'entreprise Prévost-Grenier à Villers-Ecalles puis entre chez Clarée comme agent de planning. Ce sera ensuite la Cogétéma à Malaunay comme chronométriste-agent de contrôle jusqu'à sa fermeture en 1980.

DENISE est née le 17 juin 1935 à Dieppe de mère indigente. Elle est mise en dépôt à l'assistance publique à l'hôpital de Dieppe. Elle arrive en 1938 à Villers-Ecalles chez des parents nourriciers et suit sa scolarité à l'école Jean Prévost et obtient son certificat d'études en 1949. En 1950, elle entre chez Prévost-Grenier à Villers-Ecalles comme ouvrière, puis chez Clarée en 1952. Avec les naissances des enfants, Denise arrête son activité professionnelle. Elle garde quelques enfants à domicile puis reprend une activité de vendeuse. En 1983, après une période de chômage, Denise et Claude investissent dans un commerce de bibelots-jouets-cadeaux au Trait. Commerce qu'ils occuperont jusqu'à leur retraite en 1994.

Après une rencontre à une fête locale au Paulu, Claude et Denise se sont mariés le 2 décembre 1957 à Villers-Ecalles. Ils font construire en 1959 dans la cité Belle-garde puis réhabilitent plus tard la maison d'enfance de Denise. En retraite, ils partagent leur temps entre les 3 enfants, les 7 petits-enfants puis les 2 arrières petites filles sans oublier de participer aux associations locales, les anciens combattants pour Claude, la Croix-Rouge et REVE pour Denise.

Après le récit de leur vie, Claude et Denise ont signé une copie de leur acte de mariage et renouvelé leur engagement en présence de la famille et des amis.

INFORMATION GENDARMERIE

La gendarmerie a pour mission principale d'assurer la protection des personnes et des biens.

En cas de doute ou d'urgence, un seul numéro à retenir : le 17

QUELQUES CONSEILS

pour facilement éviter des désagréments

Ne tentez pas les voleurs – quelques conseils de bon sens

Pensez toujours au pire. Les vols n'arrivent pas qu'aux autres. Fermez toujours vos portes à clefs même pour une courte absence (la clef sous le paillason à proscrire).

Ne laissez rien d'apparent dans vos véhicules. Ne rangez pas votre GPS dans la boîte à gants, prenez-le avec vous. Enlevez le support, les voleurs cassent une vitre pour fouiller la boîte à gants pensant que vous l'y avez rangé.

Attention aux escrocs. Lors de démarchages, ils peuvent se faire passer pour un agent EDF, Gendarmes, Policiers, ou Pompiers. Réclamez une carte professionnelle. En cas de doute, notez les immatriculations des véhicules qu'ils utilisent. N'hésitez pas à les communiquer aux gendarmes (faire le 17, gratuit). Sensibilisez les personnes âgées. Elles sont encore plus vulnérables.

Ne communiquez jamais votre numéro et code de carte bleue, récupérez toujours vos récépissés. Lors de paiement sur internet, assurez vous que le site est sérieux et sécurisé (protocoles https). Evitez les achats sur des sites exotiques : les objets commandés ont tendance à ne jamais arriver.

Opération tranquillité vacances

Lors de vos départs en vacances, vous pouvez vous adresser à la gendarmerie de PAVILLY afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée. Un bulletin est disponible à la brigade ou à l'adresse internet <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

Faites vivre votre habitation : demandez à un proche ou voisin de relever le courrier et d'ouvrir les volets.

Attention sur la route

- Respectez la vitesse et sachez la réduire selon les conditions climatiques. Le mauvais temps est présent, soyez prudent. Les accidents mortels arrivent le plus souvent à moins de 30 kms de chez soi.
- Vérifiez vos éléments de sécurité et utilisez-les. (éclairage, ceinture, pneumatiques, clignotants, casque).
- Ne conduisez pas après avoir consommé de l'alcool (5cl d'apéritifs vin cuit ou 10cl de vin ou 25cl de bière ou 4 cl de whisky contiennent la même quantité d'alcool pur "1,2g").
- N'utilisez pas le téléphone portable au volant (audio ou SMS).
- Ne vous stationnez pas sur les trottoirs. Il est anormal que les enfants à la sortie des écoles soient obligés d'emprunter la chaussée en raison de véhicules stationnés sur les accotements malgré les interdictions, d'autant que des parkings sont souvent libres à proximité.

Capitaine HAMON Eric

Commandant de la brigade de PAVILLY



GENDARMERIE

COMITÉ DE JUMELAGE

L'assemblée générale du comité de jumelage s'est tenue le vendredi 2 février 2018 dans l'annexe de la salle Raimbourg.

Le rapport moral présenté par le Président a relaté une année 2017 «bien remplie» par les activités qui ont été proposées aux adhérents de l'association. Voyage à Beelen en avril, tournoi de pétanque en juillet, accueil des jeunes Allemands en août, forum des associations en septembre, voyage à Berlin en octobre et la traditionnelle soirée du jumelage de fin novembre à Villers-Ecalles. De plus, en mars 2017, l'après-midi théâtre proposée à nos concitoyens a rencontré un vif succès. Tous ces événements ont nécessité un travail préalable mené avec détermination et dans la bonne humeur par une équipe largement renouvelée qui a relevé le défi.

En seconde partie, le trésorier de l'association a présenté le bilan financier de l'année écoulée et le projet de budget de 2018. Cette dernière ayant été riche en événements, des ressources financières ont été nécessaires pour équilibrer le bilan annuel. Les dossiers de demande de subvention déposés auprès du Département de la Seine Maritime au titre des Jeunes Actifs dans la Vie Associative (JAVA) et de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ont été approuvés, ils sont venus accroître nos recettes. Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité et aux partenaires précités pour leurs aides précieuses.

Au terme de la soirée qui a également entériné une modification des statuts, le départ de deux membres du bureau Mélanie CRESPO et Alain MALHERBES qui ont transmis le flambeau à Monique GAUTHIER et Martin LANOS le pot de l'amitié offert aux participants a permis de continuer les échanges «hors protocole». Merci à Alain, pour sa participation (très) active aux activités du jumelage au cours des 25 années écoulées.



En mai 2018, ce sera l'anniversaire des événements du printemps 1968, mais à Villers-Ecalles ce sera le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec Beelen. D'ailleurs, les 2 événements ne sont vraisemblablement pas sans relation ? Nos amis Allemands seront à Villers-Ecalles du 10 au 13 mai 2018 (week-end de l'Ascension). Une réflexion est en cours avec d'autres associations communales pour proposer des activités sur notre territoire. **Le samedi 12 mai 2018 à partir de 10 heures se déroulera la cérémonie officielle à la mairie.** La cérémonie s'achèvera par un repas «grillades» organisé par le comité. N'oubliez de noter cette date dans vos agendas !

Le comité de jumelage



LES COURS DE GUITARE :

- Enfants à partir de 7 ans
- Adultes, (débutants acceptés)

LES COURS DE CHANT (à partir de 13 ans)

Cours le lundi ou mercredi sur RDV pour les instruments

CHORALE LE MERCREDI SOIR DE 20H À 21H.

La chorale a de nouveaux adeptes. Un peu à l'étroit dans la salle actuelle (la mansarde), en attendant de retrouver la salle Pasteur.

Pour rappel, L'Association propose aussi d'animer vos cérémonies ou tout événement associatif, professionnel ou privé.

- Repas dansant, Anniversaire, thé dansant...(sonorisé ou chanté)
- Tour de chant, présentation de soirée...etc
- Avec chanteur, présentateur, animateur ou DJ. Son et Lumières adaptés aux besoins.

Ainsi qu'une brochette de chansons pendant un repas, un buffet, un cocktail, un vin d'honneur, une cérémonie... etc.

Pour exemple : L'Association va animer en décembre, la remise des colis de Noël d'une ville voisine avec un cocktail de chansons de 5 heures, chantées en direct.

A Bientôt !

INFO ET INSCRIPTIONS toute la saison selon les disponibilités au : 02 32 83 31 76
ou musicemotions@free.fr

ASSOCIATION ENFANTS LAO

LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR (E.L.R.E.)

ຄວາມ ຫວັງ ຂອງ ເດັກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ ນາ



Les activités de fin d'année de l'association ont été nombreuses et celles de ce début 2018 ne le sont pas moins.

Week-end solidaire d'octobre 2017 : plus de 500 personnes ont découvert les actions de ELRE, les divers stands et partenaires. Les dons matériels de particuliers ont été nombreux.

Emballages cadeaux : une vingtaine de bénévoles se sont relayés pendant quatre semaines dans diverses enseignes de la zone commerciale de Barentin.

Jeu concours TopTalents Carrefour : l'association était représentée par le vice-président, coordinateur terrain et collaborateur Carrefour dans la catégorie "engagé". Grâce aux votes des participants, il a terminé dixième au niveau national mais n'a, malheureusement, pas gagné le lot qui aurait permis de financer un projet associatif.

Festival des Solidarités à Duclair : ELRE a participé pendant quatre jours à ce rassemblement de diverses associations et a rencontré de nombreuses classes de primaires, collèges et foyer d'insertion.

Dons de partenaires : la Sté Maintenances Services (Barentin) a fait don de petit matériel médical et le stand Pass Carrefour d'un lot de t-shirts qui seront distribués lors de la prochaine mission en septembre 2018.

Au Laos, compteur posé : l'installation électrique avait été faite dans l'école en juin 2017. Le compteur électrique a été posé et raccordé en fin d'année. La lumière s'est allumée dans l'école primaire de Ban Vang Mao et dans les yeux des enfants. Les conditions d'enseignement et d'études seront nettement améliorées grâce à l'électrification de l'école.

La nouvelle année 2018 s'annonce encore plus brillante que la précédente.

Accueil d'une étudiante : depuis janvier, Sonia, étudiante en 3^{ème} année de Licence des Organisations Economie Sociale et Solidaire, à l'Université de Rouen a rejoint l'association pour un stage en alternance de plusieurs mois.

Partenariat école : deux classes d'une école de Saint Etienne du Rouvray ont récemment signé un partenariat pour mener des actions avec ELRE. Un gros don de livres et de fournitures scolaires a été fait.

Point collecte : un point collecte pour les divers dons sera mis en place au 1^{er} avril 2018 dans le magasin "AUX CYGNES" 296 route de Dieppe 76770 Malaunay.

Vous pourrez venir déposer vos dons matériels aux heures d'ouvertures du magasin ou au siège de l'association.

Week-end Solidaire : rendez-vous les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2018 salle Raimbourg de Villers Ecalles
Exposition vente d'artisanat d'Asie du Sud Est, stand foire à tout, divers partenaires. Nous vous y attendons nombreux.

En avril-mai :

- Stand dans la galerie marchande de Carrefour
- 2 et 3 mai : stand et participation à Camping-Cars et Solidarité dans le parc du château de Bois Himont (76)

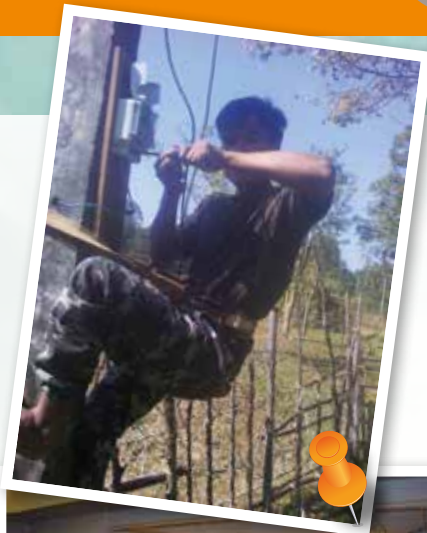
Septembre :

- Forum des associations à Villers Ecalles et Rouen
- Mission solidaire au Laos avec pour projet l'achat de mobiliers pour l'école et le financement de la 3^{ème} année d'études supérieures de Soubannah, parrainée scolaire.

20 et 21 Octobre 2018 :

- Week-end solidaire, exposition vente d'artisanat
- Théâtre d'improvisation à 21h par l'association Projecteur (Villers Ecalles). Spectacle de 2 heures.

Un grand Merci à tous les visiteurs, donateurs, bénévoles, adhérents, partenaires...



Sans vous, rien ne serait possible.

Toutes ces actions permettent d'offrir une meilleure scolarité aux enfants du village de Ban Vang Mao et de réaliser les projets de l'association.

MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

ຂອບໃຈ ຫລາຍໆ

Pour toutes informations, contactez-nous :

Association E.L.R.E. Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir
603 route de Bouville
76360 Villers Ecalles - 02 35 92 47 20
enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com

TENNIS

CLUB DE VILLERS-ECALLES (T.C.V.E.)

Vous souhaitez pratiquer le tennis à Villers-Ecalles, contactez-nous pour adhérer à notre association et être licencié au club.

Voici les tarifs annuels en vigueur :

- | | |
|---|------|
| • adhérent licencié adultes : | 45 € |
| • adhérent licencié jeunes (- 18 ans) : | 20 € |
| • carte invité : | 25 € |
| • adhérent licencié autre club : | 20 € |
| • caution moyen d'accès aux terrains : | 15 € |



Nous vous rappelons que tous les joueurs présents sur les courts doivent être licenciés à la F.F.T.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Catherine DEGREMONT par mail de préférence à l'adresse tcve@orange.fr (ou par téléphone au 02.35.91.33.58 : laissez un message avec vos coordonnées)



TAEKWONDO

Le club compte pour cette nouvelle saison 2017-2018 environ une soixantaine de licenciés dont un peu plus de la moitié ont moins de 18 ans.

Pour cette nouvelle année, nous avons fait appel à un nouveau professeur pour le cours des enfants.

Saï SOUANNAVONG 2^{ème} dan encadre les enfants avec le professeur principal Liva TSIORIMANARIVO 3^{ème} ils se répartissent les enfants afin de les faire progresser par niveaux. Les adultes et plus de 12 ans sont entraînés par Farid BEGAG 4^{ème} dan.

Farid BEGAG a encore brillé lors de l'open classe A WTE international de LILLE qui a eu lieu le 20/21 janvier 2018. En effet, il obtient la médaille de bronze en paire et une médaille de bronze en équipe.

Il est en progression permanente, il participe à de nombreux stages, participe à différentes compétitions où il se classe

quasiment à chaque fois devant l'équipe de France.

Pour l'heure, il prépare notre compétiteur Fabien LESERVOISIER, ceinture bleue, au championnat combat de NORMANDIE, en moins de 80 kg, qui se déroulera à Lisieux.

Il s'est déroulé aussi, début février le premier passage de ceinture de l'année, les licenciés ont fait preuve de dynamisme et le club a obtenu 100 pour 100 de réussite.

A l'issue de ce passage de ceinture, l'ensemble du club s'est réuni autour de leur maître, afin de le féliciter des résultats de la compétition de ces dernières semaines.



Début janvier le club a encore montré son dynamisme lors de l'olympiade organisée par la Communauté de Communes Caux Austreberthe qui s'est déroulée à Pavilly.

Il a défilé pas moins de 160 enfants de tous âges (CP au CM2), ils ont pu aussi bénéficier des conseils et entraînements de FARID BEGAG assisté de Saï SOUANNAVONG, Fabien LESERVOISIER, Daniel PELFRENE, Alyssia BEGAG et le président du club Laurent LEGER.



Un petit remerciement aux deux sponsors du club, la boucherie du centre de BARENTIN et la boulangerie ANGE de BARENTIN.

Ces sponsors permettront le renouvellement de matériel et de participer en partie aux différents déplacements internationaux de FARID BEGAG.

Pour rappel, les horaires du club :

Lundi	
Enfants :	17h45 à 18h45
Débutants, enfants confirmés	18 h45 à 19h45
Confirmés :	19h45 h à 21h00
Jeudi	
Débutants adolescents, adultes et confirmés :	19h00 à 20h30

Contact : LEGER Laurent 06 84 84 72 62
ou par mail l.leger@gfroid.com



FOOTBALL

CLUB
DE VILLERS-ÉCALLES



Nous sommes fin janvier, et deux mois viennent de se passer sans football. Les intempéries empêchent la compétition de se dérouler normalement, et perturbent les entraînements. Seulement 8 matchs pour l'équipe première et 7 pour la deuxième équipe ont pu avoir lieu depuis septembre. Avec 4 victoires, 1 nul et 3 défaites, l'équipe première est à la 7^{ème} place, et l'équipe 2 avec 6 victoires et une défaite se classe 2^{ème} pour l'instant.

Pourvu que cela dure.

MANIFESTATIONS :

LOTOS : le premier week-end de décembre 2017, le FCVE a organisé ses lotos et un concours de manille. Le succès a été une nouvelle fois au rendez-vous, grâce à une excellente organisation et la participation de plus en plus nombreuse de fidèles à ces manifestations. Merci à tous, organisateurs et participants. Prenez rendez-vous pour décembre 2018.

FOIRE À TOUT : elle aura lieu le dimanche 10 Juin 2018 au stade municipal. Les inscriptions se feront comme d'habitude, et les informations seront données par affichage et boîtes aux lettres.

Le Bureau



CNVE

Le CNVE a tenu son assemblée générale annuelle le 26 janvier 2018. Une trentaine de personnes étaient présentes. La réunion a débuté par l'exposé du rapport d'activité. Le président est revenu sur les faits marquants de la saison passée.

Cette année 2017 a été marquée par l'arrêté préfectoral qui nous a pénalisé dans notre fonctionnement. Malgré tout nous avons réussi à maintenir une certaine activité.

La journée à Jumièges a été une grande réussite. Le barbecue du midi a été l'occasion d'un moment convivial et la balade en canoë sur le lac, une belle partie de rigolade. Tout le monde est d'accord pour renouveler l'expérience.

Le week-end à Asnelles, malgré une météo qui n'a pas toujours été très clémente, s'est déroulé dans un climat chaleureux. Les balades en vélo nous ont permis de découvrir les paysages particuliers des plages du débarquement. La visite du musée d'Arromanches a beaucoup intéressé les jeunes mais aussi les moins jeunes. La sortie en mer sous le soleil a été un moment très agréable. Une très belle occasion de découvrir les vestiges du port artificiel. Le site exceptionnel du château en bord de mer nous a offert un cadre magnifique qui a contribué au succès de ces deux jours. L'année prochaine nous y retournerons pour faire en plus du canoë une activité char à voile.

La soirée moules frites a été un grand moment. Environ 120 convives étaient réunis. Cette fête était placée sous le thème de la campagne. Un tracteur ancien accueillait les participants à l'entrée de la salle Raimbourg. Tout le monde s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Malgré les difficultés posées par l'arrêté préfectoral nous sommes parvenus à faire vivre notre association merci à tous les membres pour leur implication dans la vie du club.

Le bilan financier a été ensuite adopté à l'unanimité. A noter que nous n'avons pas reçu la subvention qui nous avait été accordée par Christophe Bouillon, la réserve parlementaire ayant été supprimée, les investissements prévus devront attendre...

Le bureau a été réélu à l'unanimité :
Président : Régis FERON
Vice-président : Laurent VAUTIER
Secrétaire : Alexandre RINGOT
Secrétaire adjoint : Jérôme TOWNSEND
Trésorière : Nicole MULOT
Trésorière adjointe : Delphine ARBOD
Web Master : Corentin DESMAREST
Responsable Logistique : Fabrice HARDY

POUR VOTRE INFORMATION :

La course d'OFNI aura lieu le 20 mai. Pensez dès maintenant à réfléchir à la fabrication de vos radeaux. Si vous avez besoin de conseils ou de matériel n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

La soirée moules frites se déroulera le 13 octobre 2018. N'oubliez pas de réserver car le nombre de places est limité et vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir participer à cet événement.

Des descentes sur l'Austreberthe sont organisées chaque 3^{ème} dimanche du mois. Si vous voulez vous joindre à nous vous serez les bienvenus. Il est indispensable de réserver à l'avance.

Si vous souhaitez venir en groupe pour goûter aux joies du canoë, nous pouvons organiser une sortie. Contactez-nous par téléphone ou via la messagerie du site internet. Plusieurs formules peuvent vous être proposées. L'Austreberthe est une superbe rivière pour découvrir en toute sécurité le canoë. Deux itinéraires sont possibles : le parcours sportif et le parcours découverte. Les deux pouvant être combinés. L'encadrement étant assuré uniquement par des bénévoles il est impératif de réserver au moins une semaine à l'avance.

Pour plus d'informations ou pour réserver vos places pour la soirée moules frites ou une descente en canoë :

Le site internet : cnve.fr
L'adresse mail : contact@cnve.fr
Téléphone : 06 29 61 46 16

A bientôt pour partager avec nous de bons moments sur l'eau ou à l'occasion d'événements festifs.

REVE



Les deux dernières activités, sur le thème de Noël et plus récemment la technique de la mosaïque, ont de nouveau remporté un vif succès auprès des familles. Dans une ambiance conviviale et festive, enfants, ados et adultes ont évolué ensemble autour de belles créations. De plus, les jeux collectifs et le goûter sont devenus un rituel de l'après-midi.

Aussi, en partenariat avec la commission animation de la commune, un spectacle de Pâques sera proposé dimanche 18 mars.

Les prochaines dates créatives sont fixées au samedi 7 avril et samedi 26 mai.

A bientôt.

L'équipe REVE.



HORIZON 100.9

Horizon la petite radio qui monte

Horizon avec ses 33 600 auditeurs réguliers est la petite radio qui monte dans le paysage audiovisuel Normand. Nous avons récemment amélioré votre confort d'écoute avec un émetteur renforcé et un traitement de son amélioré. Nous sommes constamment à la recherche de nouveautés musicales et de nouveaux programmes. D'ailleurs, si vous êtes intéressés pour devenir bénévoles ou simple correspondant, envoyez vos candidatures par mail courrier@horizonnormandie.fr.



Les ateliers d'Horizon

Horizon propose des animations ateliers et conférences destinées aux écoles, centres de loisirs, associations... Ces ateliers radio et conférence sont conçus pour des personnes de 7 à 97 ans. Ils permettent d'apprendre à réaliser une émission, de développer des qualités individuelles, collectives et de les mettre en valeur. Cet exercice radiophonique invite à la recherche, la réflexion, l'analyse et la confrontation aux choix et objectifs collectifs. Chaque participant peut ainsi découvrir des moyens d'expression personnelle et de positionnement au sein du groupe. Le dernier atelier en date s'est déroulé au lycée Raymond Queneau d'Yvetot avec des élèves ravis de prendre la parole en direct sur les ondes du 100.9.



ANCIENS COMBATTANTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les anciens combattants de Villers-Ecalles se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 24 Janvier à 18 heures en la présence de Monsieur le Maire, Jean-Christophe EMO. L'association des anciens combattants compte 16 adhérents. Monsieur Claude VINCENT, Président des anciens combattants de Villers-Ecalles après avoir exposé le bilan de l'année écoulée, écouté la secrétaire Madame DEMAREST Thérèse présenter le rapport de l'assemblée générale du 11 janvier 2017 et fait adopter les comptes de 2017 présentés par Monsieur LEPREST Georges a demandé la transformation de l'association.

L'association des Anciens Combattants devient **ASSOCIATION du SOUVENIR**

Quelques modifications des statuts sont à apporter sur certains articles afin de changer la dénomination de l'association, et rendre l'adhésion volontaire de membres non titulaires de la carte d'anciens combattants afin de leur permettre de rentrer dans l'association.

Agenda Horizon

Dans quelques semaines, Horizon sort de son studio de Villers-Ecalles, et sera présente sur les quais de Rouen pendant les 24h motonautiques de Rouen et le même jour, le 1^{er} mai, au moto-cross de Ste Austreberthe. Emissions et résultats des différentes compétitions en direct.

Un mois de mai très chargé, puisque notre radio sera présente lors de l'anniversaire du comité de Jumelage le 12 mai avec une émission spéciale.

Et pour ceux qui aime la fête, le disco, le funk et les musiques actuelles, notre grande soirée Horizon Fever, la quatrième du nom, le samedi 17 novembre 2018.

Horizon vous remercie

Nous tenons à remercier nos auditeurs et partenaires annonceurs, de plus en plus nombreux, pour leur soutien et leur fidélité. Retrouvez toute l'actualité de notre radio sur notre site internet www.horizonnormandie.fr ou sur notre page facebook www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/.

Cette radio associative n'existerait pas sans ses bénévoles, ils sont ainsi une trentaine à se relayer pour vous offrir un programme varié, de qualité et de proximité, un grand merci à eux.



Luc HEUZEY- président d'Horizon 100.9
president@horizonnormandie.fr

Contacts : Frédéric COURCHAND – Secrétaire
Bruno HAUCHECORNE – Trésorier
Fabrice COQUEREL – Président d'honneur, responsable de la communication
Kévin LECONTE – Responsable de la programmation
Adresse mail : courrier@horizonnormandie.fr
Téléphone : 02.35.92.22.22



Ces nouvelles dispositions ont pour but de pérenniser le souvenir des Soldats Morts pour la PATRIE, et de perpétuer l'hommage qui leur est rendu lors des cérémonies commémoratives.

La transformation des statuts rédigée par le Président est adoptée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents à la réunion.

Le Président prend acte, et remercie les présents à la réunion en expliquant que ce changement était nécessaire pour le respect des NOMS gravés sur les monuments, car ce sont ceux de nos Grand Parents.

Le Président
M. VINCENT Claude





ACVE

Notre loterie de Noël a remporté un vif succès. Cette année, nous avons confié une grille de 12 cases à chaque adhérent avec comme lot, soit une bouteille de champagne, soit un bloc de foie gras au choix par le gagnant.

Le goûter de l'Epiphanie s'est déroulé le samedi 13 janvier.

Dans un premier temps nous avons convié les deux groupes de plus petits.

Gwenaél avait organisé plusieurs jeux et activités manuelles, ils ont ensuite partagé la galette des rois accompagnée d'un chocolat chaud et de friandises.

Les autres groupes étaient tous réunis afin de faciliter l'intégration des nouveaux adhérents.

Tout le monde a participé à divers jeux dans la joie et la bonne humeur.

Toutes les équipes gagnantes et perdantes furent récompensées par différents lots de consolation.

Nous avons partagé la galette accompagnée d'un chocolat chaud pour les plus jeunes et d'un vin chaud pour les adultes, ainsi que des friandises.

Un grand merci aux membres du bureau pour le travail accompli et l'accueil réservé à nos danseuses.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 24 juin 2018 au théâtre Charles DULLIN de Grand-Quevilly pour notre gala annuel.

Que votre année 2018 soit douce et belle.

Crystelle LANOS Présidente



RETRO

Il y a 30 ans :



Après de nombreuses démarches et échanges avec la commune de Beelen, il est décidé de concrétiser un jumelage et en 1988, tout commence officiellement. L'Ascension 1988 et plus particulièrement la journée du 14 mai demeurent vivaces dans la mémoire de ceux qui y assistaient.

Albert Bourdeau et Joseph Aulenkamp Maires, engagent nos deux communes en signant la charte de jumelage.

« Mieux se connaître pour mieux s'estimer »,

« La paix est un édifice fragile qui se bâtit tous les jours et on n'a jamais fini de le construire »,
furent les propos qui ponctuèrent les discours prononcés.

Un arbre du jumelage fut ensuite planté devant la mairie.

Nous fêtons les 30 ans de ce jumelage
lors de l'Ascension 2018.

(Si vous possédez des documents sur Villers-Ecalles : nous recherchons des photos d'avant 1980 en particulier les fêtes locales, animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)

